

# PROGRAMME DE LA SESSION ANNUELLE SMF 2024

À Riom-ès-Montagnes (Cantal) du 7 au 12 octobre

*En partenariat avec l'Association mycologique de haute Auvergne*

Cette année, notre session profitera de l'accueil de l'Association mycologique de haute Auvergne (AMHA), basée à Riom-ès-Montagnes, qui depuis 2009 organise chaque année en octobre les JMHA (Journées Mycologiques de haute Auvergne).

L'AMHA fait partie de l'importante Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS) couvrant la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Riom-ès-Montagnes qui ne doit pas être confondue avec Riom dans le Puy-de-Dôme est située dans la partie la plus montagneuse du département du Cantal, au cœur du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, entre les monts Dore et les monts du Cantal. L'altitude moyenne y est de 850 mètres. Le cumul annuel moyen de précipitations est de 1245 mm. En termes de population, avec plus de 2500 habitants, Riom-ès-Montagnes est la 4<sup>e</sup> commune du département après Aurillac (préfecture), Saint-Flour et Mauriac. Elle fait partie de la Communauté de communes du Pays Gentiane, on y trouve tous les services et de nombreux commerces.

L'Association mycologique de haute Auvergne a obtenu le soutien de la municipalité de Riom-ès-Montagnes afin de pouvoir accueillir cette session dans les meilleures conditions.

## Présentation de la session

Les sorties sur le terrain se dérouleront dans les **milieux caractéristiques de la haute Auvergne** ; des hêtraies-sapinières (forêt du Falgoux, vallée du Marilhou, Gorges de la Rhue), des pessières, des tourbières, des prairies humides, des rives d'étangs et de rus de montagne, des saulaies et aulnaies, une pinède (la Pinatelle), des bois de feuillus divers. Depuis les 1<sup>ères</sup> JMHA, la diversité des milieux naturels en haute Auvergne a permis aux participants de découvrir nombre d'espèces rares en Auvergne-Rhône-Alpes voire en France.

Le **Gymnase de la ville de Riom-ès-Montagnes** (6, avenue Monseigneur Martrou) va constituer « l'épicentre » de nos activités ; il accueillera :

- les salles de tri et d'exposition des récoltes,
- les activités de microscopie,
- l'espace dédié aux Conférences,
- la salle de restauration (repas restaurateur-traiteur en soirée).

## Biotopes forestiers des champignons en Auvergne

Voilà comment l'éminent mycologue auvergnat **Jacques Bouteville** décédé en 2011, présentait dans son ouvrage « Champignons d'Auvergne, du Velay et du Bourbonnais au fil des saisons », la diversité phytosociologique des **peuplements forestiers en Auvergne**.

1) *Une zone sylvatique inférieure à 700 mètres dans laquelle le chêne pubescent et surtout le chêne pédonculé dominant, accompagnés de charmes, châtaigniers, merisiers, peupliers. Elle occupe les plaines, les fonds de bassins sédimentaires, les buttes calcaires et les bas de coteaux.*

2) *Une zone sylvatique collinéenne (entre 700 et 900 mètres), habitée par des taillis de chênes sessiles, de pins, de frênes, de charmes. Elle se situe au sommet des collines et sur les contreforts des massifs.*

3) *Une zone sylvatique montagnarde (entre 900 et 1500 mètres), s'étendant principalement sur les formations volcaniques. Elle comprend dans sa partie inférieure un horizon de pins sylvestres aux expositions chaudes et sèches. Dans sa partie humide, le hêtre, l'épicéa et le sapin abritent une riche strate herbacée et moussue. À la limite supérieure, la hêtraie s'appauvrit, les arbres se rabougrissent, de même les sapinières qui ne subsistent que sous la forme de lambeaux dispersés.*

4) *Au-dessus de 1500 mètres (monts du Cantal, monts Dore, monts du Forez) règnent à la limite inférieure les taillis de bouleaux, d'aulnes et de saules nains auxquels succèdent plus haut des landes et pelouses sans arbre. Cette zone est sensiblement comparable à l'étage subalpin des chaînes alpines.*

## Brève histoire du volcanisme en haute Auvergne, cadre de la Session

La session se déroulera en grande partie sur le **massif du Cantal**, lequel couvre environ la moitié de la surface du département. C'est le **plus grand ensemble volcanique européen**, érigé entre -10 et -3 millions d'années, couvrant 2500 km<sup>2</sup>. Il culmine au Plomb du Cantal à 1855 m, les sommets voisins atteignent ou dépassent 1600 m, tandis que son altitude moyenne est de l'ordre de 900 m. L'histoire du massif a été marquée par des épisodes de construction, d'effondrement, de remaniement et pour finir par une érosion principalement glaciaire.

La surrection des Alpes a tout d'abord provoqué un basculement du plateau central et fait apparaître de nombreuses failles par lesquelles des produits d'origine volcanique se sont immiscés. Des éruptions dispersées ont d'abord formé une chape basaltique discontinue au-dessus de laquelle un immense stratovolcan de 25 km de diamètre, d'altitude supérieure à 3000 m, a été érigé entre -8 et -7 millions d'années. Instable du fait de sa constitution stratifiée, pourvu d'une forte pente, cet édifice monumental s'est effondré autour de -7 millions d'années en plusieurs phases, sans qu'on en connaisse encore la cause.

Plus tard, de nouvelles éruptions ont formé au-dessus des vestiges de l'édifice ruiné, d'une part les points culminants de la montagne actuelle, d'autre part ces grands plateaux basaltiques appelés planèzes, dont celle de Trizac proche de Riom-ès-Montagnes. Enfin, une fois éteints les feux de la terre, le climat s'est durablement refroidi et des épisodes glaciaires ont conduit à une très puissante érosion.

## Restauration

Les **déjeuners** seront libres, chacun pourra s'organiser sur la base des informations qu'il recevra en préalable à son arrivée (liste des commerces alimentaires, boulangeries, cafés, restaurants).

Pour le **repas du soir**, nous avons souhaité que tout le groupe soit rassemblé. Aussi un restaurateur-traiteur qui est assurément l'une des meilleures tables de la région nous servira-t-il les repas en soirée. Un éventail de spécialités culinaires régionales nous attend....

## Hébergement

Chaque congressiste doit s'organiser pour préparer sa venue. Un dossier sera transmis à la suite de l'inscription. L'AMHA y a recensé les multiples offres d'hébergement sur la commune de Riom-ès-Montagnes et dans les villages proches (hôtels, gîtes ruraux, gîtes communaux, chambres d'hôtes...).

**Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à contacter les organisateurs par mail :**  
[congres.smf2024@gmail.com](mailto:congres.smf2024@gmail.com)

## Volet touristique

L'AMHA prépare le volet touristique de la session. Découverte du phénomène du volcanisme et présentation du patrimoine architectural local constitueront, sur une journée, l'un des temps forts.

## Le programme de la semaine

### Journée du lundi 7 octobre

- 13h00 - 17h30 : accueil et enregistrement des participants, installation du matériel dans la salle de microscopie
- 14h00 : départ d'une sortie informelle (parking de la piscine)
- 18h00 : séance d'ouverture, présentation du programme et élection du Bureau, pot d'accueil
- 19h30 : repas en commun
- 21h00 : travail en salle de microscopie

### du mardi 8 au vendredi 11 octobre

- 8h30 : départ des sorties (départ du parking de la piscine)
- 12h30 : déjeuner libre (dans la semaine, 2 sorties seront prévues à la journée avec pique-nique)
- 14h00 : tri et inventaire des récoltes du matin, alimentation de l'exposition
- 14h00 : départ d'une sortie informelle de l'après-midi (départ parking de la piscine)
- 14h00 : travail en salle de microscopie
- 17h30 : conférences (sauf le vendredi)
- 18h00 : réunion de fin de session suivie d'un pot de l'amitié (vendredi)
- 19h30 : repas en commun (restaurateur-traiteur) / jeudi repas de gala à 19h30
- 21h00 : travail en salle de microscopie

### Samedi 12, dimanche 13 octobre

- Samedi, en matinée : départ des premiers congressistes

#### Sorties champignons proposées au cours du week-end :

L'association mycologique de haute Auvergne propose aux mycologues qui souhaiteront demeurer en haute Auvergne au moins une partie du week-end, de prendre part à une ou à plusieurs des sorties que l'Association organisera le **week-end des 12 et 13 octobre** ; l'occasion de vous faire découvrir d'autres milieux, sachant que nous continuerons de profiter des locaux du congrès jusqu'au dimanche en soirée.

## Bulletin d'inscription

Le **bulletin d'inscription sera à télécharger** depuis le site de la Société mycologique de France :

[www.mycofrance.fr](http://www.mycofrance.fr) (dans le menu, choisir « Adhésion »).

et à renvoyer complété aux organisateurs.

Le cas échéant, vous pourrez l'adresser par **courrier postal** à la trésorière de l'Association Mycologique de haute Auvergne, Ghislaine Moreau, 7 rue des Pervenches, 95150 Taverny.

## Règlements (voir bulletin d'inscription)

- **Adhésion à la Société mycologique de France pour l'année 2024** (règlement à faire au moment de l'inscription)

**Pour les mycologues non membres de la SMF**, pour pouvoir participer à la session, l'adhésion à la Société mycologique de France est obligatoire, pour des questions évidentes d'assurance et de responsabilité civile (valable pour l'année 2024 **avec bulletin** (51 €), ou **sans bulletin** (39 €). *La SMF pourra délivrer un reçu donnant droit à une déduction fiscale de 66 %*) :

Virement bancaire (contacter [smf@mycofrance.fr](mailto:smf@mycofrance.fr)) ou chèque à adresser à Société mycologique de France, 20, rue Rottembourg, 75012 Paris, France.

- **Frais d'inscription et règlement des repas en soirée** (restaurateur-traiteur) à verser en une fois à l'Association mycologique de Haute Auvergne au plus tard le **30 août 2024**

Virement bancaire (contacter [congres.smf2024@gmail.com](mailto:congres.smf2024@gmail.com)), ou chèque à l'ordre de l'Association mycologique de haute Auvergne, à adresser à Ghislaine Moreau, 7, rue des Pervenches, 95150 Taverny, France.